



Chelles

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2022



sommaire

- 3 Le mot du Maire
- 4 Point sur le méthaniseur
- 5 Le grand patrimoine d'un petit village



Retours sur 2022

- 6 Inauguration des travaux de la tour et de l'église
- 7 Exposition sur le droit des femmes
- 7 Les élections législatives de juin 2022
- 8 Goal ! De nouveaux poteaux de football
- 8 Une fête nationale vraiment sous le signe de la fête
- 9 La pétanque à Chelles : un rendez-vous institué
- 9 Une exposition de peinture sur Chelles et ses environs
- 10 Une visite d'entreprise
- 10 Un 11 novembre sous le signe de la mémoire
- 11 Première rencontre chelloise des jeux de société

- 11 In memoriam : Yves Médard
- 12 Une sortie pour les Chellois : le musée de Pierrefonds



Agenda des évènements à venir

Noël des jeunes
samedi 17 décembre 2022

Cérémonie des vœux
samedi 14 janvier 2023 à 17h00

Séance de jeux de société
samedi 4 février 2023

Journée des bénévoles
samedi 4 mars 2023

Randonnée pédestre
dimanche 12 mars

Brocante et marché aux fleurs
lundi 1er mai 2023

Fête villageoise
samedi 8 juillet 2023

Et reprise des rendez-vous de **pétanque**
à partir d'avril !



le mot du Maire



© CCLO

Le Covid toujours présent ! En effet, le nombre d'infections augmente en cette fin d'automne. On parle de nouvelle vague, mais apparemment les symptômes

seraient moins violents, sauf pour les plus âgés d'entre nous et pour ceux qui sont fragilisés par des maladies chroniques. Continuons à nous protéger !

Pendant les périodes d'accalmie de la pandémie, nous avons été ravis de nous retrouver, aussi bien pour la pétanque, l'inauguration des travaux de l'église et de la tour, la fête de notre village qui a réuni plus de 150 personnes au dîner. Toutes les activités conviviales, que nous apprécions tant, sont appelées à se développer.

Un constat de la période veut que des gens paisibles, calmes, patients, soient devenus plus agressifs à la levée des confinements. Fermetures et restrictions à répétition, peur du virus et de ses variants, absences des collègues, angoisses quant à l'organisation, augmentation du stress et de l'isolement social, télétravail problématique, Covids longs : les causes peuvent être multiples.

À toutes ces angoisses sont venues s'ajouter la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'inflation. Tous ces événements ont un impact sur notre santé, notre organisation quotidienne, nos ressources, mais aussi sur le budget communal. Afin de diminuer la facture énergétique, des décisions ont été prises. Nous avons su garder l'opérateur historique, avec le contrat régulé, contrairement à certaines communes qui sont allées à

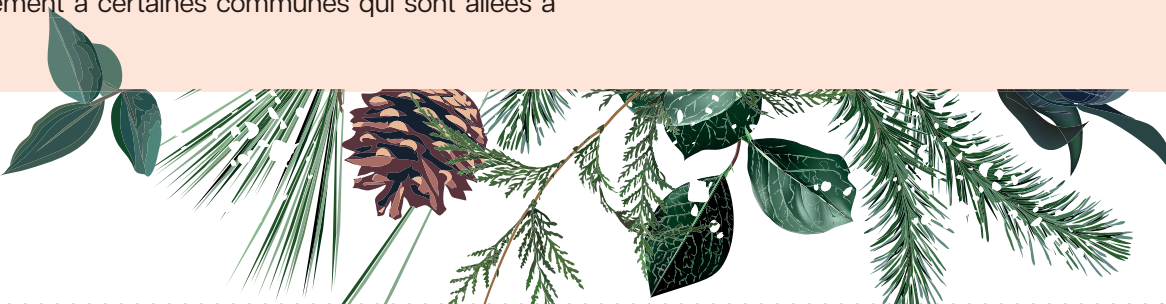
la concurrence. Elles ont d'abord bénéficié de ristournes, pouvant aller jusqu'à 30 %. Mais elles se retrouvent aujourd'hui avec des augmentations de 50 %, 100 %, voire 600 %. Avec ces chiffres, nous avons quitté le monde réel. À la mairie de Chelles, nous avons subi une hausse, en 2022, de 5 %. En principe elle sera, en 2023, de 15 %. C'est déjà beaucoup, mais c'est plus adapté.

Nous avons pris la décision de restreindre l'éclairage de nos rues. Fin 2023, début 2024, l'éclairage public sera rénové et passera en LED. Certains poteaux supplémentaires seront installés. Des économies substantielles vont être ainsi faites. Un audit énergétique de la mairie- école a été fait. L'isolation de notre bâtiment a été jugée correcte. Quelques investissements nous permettront de mieux réguler le pilotage du chauffage. L'installation de panneaux solaires sur la toiture de la salle communale du Vandy a été étudiée, mais l'estimation a montré que le retour sur investissement était trop faible.

Dans ce contexte toujours compliqué, les fêtes de fin d'année seront l'occasion de se retrouver, de vivre de beaux et bons moments en famille et entre amis. Profitez-en bien ! Avec une pensée, une action peut être, pour ceux qui seront seuls.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, en attendant de nous revoir à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 17h00.

CHRISTIAN DEBLOIS, MAIRE



Éventuelles coupures d'électricité cet hiver : les maires devraient être prévenus avant. Dans ce cas, **vous aurez accès à l'information, en direct si vous êtes sur PanneauPocket** (application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre tablette).

Point sur le méthaniseur

2022 aura été marquée par l'affaire du méthaniseur. 2023 le sera probablement aussi. Faisons le point.



La société BioMethane du Vandy a obtenu de la préfecture les permis et autorisations nécessaires. Le conseil municipal de Chelles n'est en rien fondé pour s'y opposer.

Le relais des inquiétudes légitimes
De nombreux habitants de Chelles et, plus largement, du territoire ont été surpris que le projet soit envisagé sur ce qu'ils considèrent comme un site sensible.

Le conseil municipal, qui a étudié l'affaire dans toutes ses dimensions, a toujours été au rendez-vous pour communiquer au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le conseil a, dès que le projet a été connu, souligné et relayé les inquiétudes légitimes des habitants du village. Ceci a conduit à émettre plusieurs points de vigilance relatifs, en particulier, aux incidences du projet sur la qualité de l'eau au niveau de la nappe phréatique et sur les eaux de ruissellement, ainsi qu'aux impacts paysagers et sur la circulation.

Sur ces points, des réponses détaillées se trouvent dans le procès-verbal du conseil tenu le 20 septembre 2020 et dans l'arrêté préfectoral d'enregistrement de l'unité de méthanisation, éléments qui peuvent être consultés sur le site Internet de la mairie aux adresses suivantes :

<https://villagedechelles.fr/compte-rendu-du-conseil-municipal/>

<https://villagedechelles.fr/tableau-daffichage-dinformations-municipales/>

Actualités concernant le transport et la conduite de gaz
Puisque la préfecture n'a pas voulu réunir toutes les parties prenantes sur le plan du transport, nous prenons l'initiative de le faire, avec le soutien de la CCLO. Cette réunion aura lieu au premier trimestre 2023. Il est normal que nous ayons à supporter, dans un village rural, les transports liés à l'activité agricole locale. En revanche, la livraison des pulpes venant de la sucrerie pour le méthaniseur doit être totalement revue.

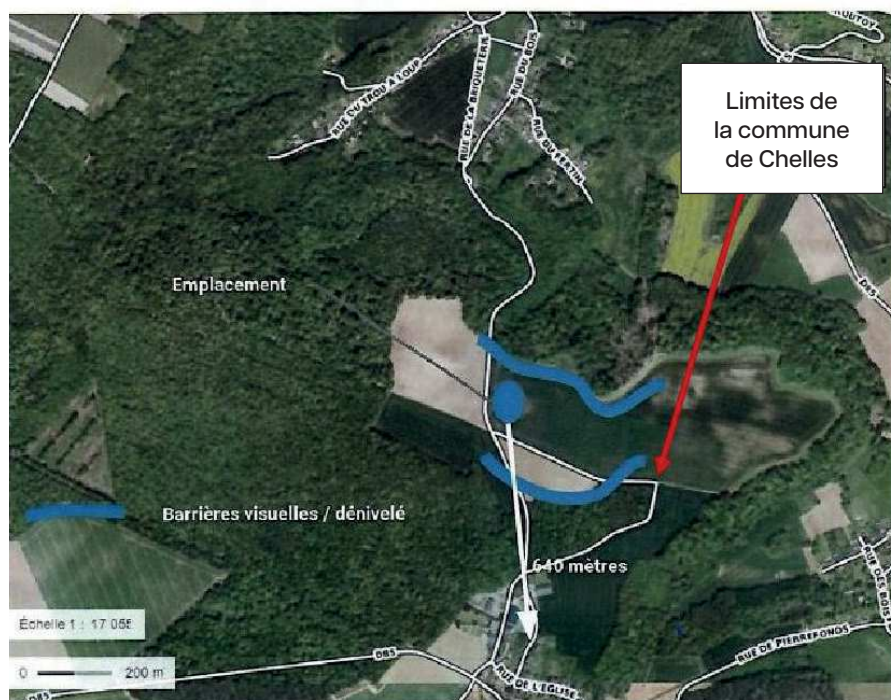
Concrètement, le méthaniseur doit être relié aux réseaux nécessaires à son activité. La canalisation de gaz, qui passe principalement sur le domaine départemental,

traverse un chemin rural de Chelles, sous plus de 2 mètres de profondeur, sans dégât ni risque pour l'environnement.

Nous regrettons, globalement, que la préfecture n'ait pas retenu notre proposition de constituer une commission locale d'information et de surveillance. Cette commission aurait permis de suivre le projet et l'activité du méthaniseur.

Tout le monde le sait, la construction de ce méthaniseur n'est pas du tout neutre pour Chelles et pour la vie des Chellois. Nous mettrons toujours tout en œuvre pour que cela soit le moins pénalisant possible. Vous pouvez être certains que votre conseil restera vigilant. Nous allons particulièrement veiller à ce que l'insertion paysagère du méthaniseur se fasse parallèlement à l'avancement de la construction, contrairement à ce qui s'est fait dans d'autres projets, que nous avons pu visiter. Les plantations devraient commencer en janvier. ■

L'implantation



Le grand patrimoine d'un petit village



Cet article a été produit pour le bulletin de la CCLO. Il présente sous un jour vivant le patrimoine et la politique patrimoniale de Chelles.

Un petit village comme Chelles abrite un grand patrimoine. Mémoire de la grande histoire, ce patrimoine local contribue à l'attractivité des territoires et à l'animation de la vie villageoise.

Vallonné et verdoyant, Chelles est un village qui s'intègre, avec son hameau Bérogne, dans la vallée du « Vandy ». Son église et sa tour personnifient son identité visuelle. Au-delà de ces deux monuments historiques, tout un patrimoine caractérise l'histoire et l'actualité du site et de ses 500 habitants.

Si Chelles est un village où il fait bon vivre, c'est, entre autres, parce que s'y situe un patrimoine riche, fruit du travail et du savoir-faire de nos aînés.

C'est un devoir que de protéger et de faire fructifier ce capital historique. Grâce à un entretien continu, à la mobilisation des bonnes volontés et à la conclusion de partenariats institutionnels, le patrimoine est un atout villageois. Le faire vivre joue un rôle de cohésion entre les habitants de la région et entre les générations. Le mieux, pour se rendre compte de son importance, est de venir le visiter.

Une tour iconique, fraîchement rénovée

Monument emblématique, la tour de Chelles surplombe des maisons typiques, de style « soissonnais », aux toits « à pas de moineaux ». Cette tour, qui date du XVe siècle, a pour origine un manoir, devenu fief des Tournelles

de Chelles. Il portera ensuite le nom de Ronquerolles. Unique vestige de ce domaine à caractère seigneurial, la tour de Chelles a même fait l'objet d'un ouvrage spécialisé. Aujourd'hui rajeunie, elle se trouve fièrement au cœur du village.

Une nécropole mérovingienne

Au-dessus de la tour, a été mise au jour, au milieu du XIXe siècle, une nécropole mérovingienne. Traces du très long passé de nos territoires, les plus belles pièces trouvées dans ces tombes (fibules, broches, bagues, médaillons, monnaies, etc.) sont aujourd'hui exposées au musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.

Une église rafraîchie

Dédiée à Saint Martin, l'église de Chelles est l'une des œuvres les plus originales de l'architecture romane régionale. Datant du XIIe siècle, elle présente des voûtes et des absides, ainsi qu'un clocher central, qui ne manquent pas d'être remarqués. Très récemment, des fresques médiévales ont été découvertes sur les piliers de la nef. C'est le passé qui, de manière émouvante, se redécouvre sous nos yeux.

Un des rares moulins encore présents

Le ru de Vandy a compté jusqu'à une quinzaine de moulins sur son cours. Ces moulins moulaient notamment le blé. Le cours du ru fut également utilisé jusqu'au milieu du XIXe siècle pour le flottage du bois de la forêt de Retz vers l'Aisne et Paris, afin

d'alimenter la capitale en bois de chauffage. Voir le dernier moulin en place permet d'imaginer ce qu'étaient les réalités et les métiers dans les temps anciens.

Des inscriptions de la Grande Guerre

À Chelles, une croûte - ancienne carrière de pierres - rappelle physiquement la proximité avec le front de la Guerre 14-18. Des soldats s'y réfugièrent et en sculptèrent les parois. En 1998, furent découvertes plusieurs inscriptions, dont quatre ont été sauvegardées de la fragilité de la pierre calcaire et des risques d'effondrement des parois. De nouveaux moulages seront présentés à l'occasion d'une prochaine exposition, en extérieur, à proximité du monument aux morts.

Une politique de mise en valeur

Tous ces trésors, valorisés par des bénévoles impliqués, mobilisent la population. Des animations et des expositions rassemblent, sur la place du village ou autour de l'un de ses lavoirs, à l'occasion d'une fête nationale du patrimoine ou d'un événement purement local, les curieux et les connaisseurs. Cette activité patrimoniale de mise en valeur, de présentation, de restauration permet de rappeler qu'il ne s'agit pas uniquement de vieilles pierres. Le patrimoine d'un village c'est aussi le souvenir vivant d'anciennes activités et d'anciens métiers. C'est, concrètement, un lien de tous les habitants et de tous les passants. À découvrir. ■

Inauguration des travaux de la tour et de l'église



Une inauguration tout officielle



Inauguration pluvieuse, inauguration heureuse ▲

Le 25 juin 2022 aura été un jour important pour Chelles. À l'occasion de l'inauguration officielle des travaux de la tour et de l'église, plusieurs personnalités ont été accueillies dans le village : le sous-préfet, Jean-Paul Vicat, le député, Pierre Vatin, le vice-président du conseil régional des Hauts-de-France, Daniel Leca, la conseillère départementale Sandrine De Figueiredo, la présidente de la Communauté de communes des lisières de l'Oise, Sylvie Valente, le délégué régional Hauts-de-France de la Fondation du patrimoine, Philippe Roumillac, l'architecte du patrimoine maître d'œuvre, Pascal Brassart.

Les partenaires, dont la Fondation du patrimoine, AG2R la Mondiale et l'association de sauvegarde du patrimoine de Chelles étaient réunis à cette belle occasion.

L'histoire de rénovation de l'église a débuté en 2014. Lors d'une visite

du site, l'ingénieur des services du patrimoine a alerté : « *si vous ne faites rien, il va falloir fermer l'église. Des plaques du plafond de la nef centrale vont tomber !!!* ». Face à de telles perspectives, un filet « anti-gravois » a été posé. Et un long travail de partenariat a démarré.

Le dossier technique a pu être finalisé courant 2019 et le financement bouclé fin 2019. Il faut noter le soutien de la préfecture de l'Oise, qui a donné une dérogation permettant un financement par subventions publiques à 90 %. Cette dérogation a été motivée par le grand intérêt patrimonial du projet.

Il y a l'Église. Il y a la Tour. C'est en avril 2018 que la famille Ancellin-Gamelin, vieille famille chelloise, accepte d'en faire don à la commune. Et c'est reparti pour la tournée des partenaires. La communauté de communes comprend l'intérêt de sauver cette

tour emblématique et dépose un dossier dans le cadre du contrat de ruralité. Le département accepte de participer au niveau de 50%. Les financements ont été trouvés avec un montant total des travaux de près de 140 000 euros.

Dans toute cette aventure (église et tour), il faut saluer la solidarité des financeurs et la qualité du rendu. Un grand merci à Pascal Brassart, architecte du patrimoine, un grand merci aux services de la DRAC, un grand merci aux artisans des entreprises Charpentier PM, notamment le chef de chantier Christophe qui a travaillé sur Chelles pendant plus de 18 mois, un grand merci aux artisans de l'entreprise Fauchoux.

Ayons une pensée aussi pour ces artisans du passé qui ont édifié ces trésors architecturaux aux XIe et XVe siècles. Maintenir le patrimoine en l'état, c'est aussi leur rendre hommage et leur témoigner du respect. ■

Exposition sur le droit des femmes



Le lavoir et ses panneaux

En mai, les droits des femmes s'invitaient à Chelles, pour une exposition organisée par Vincent Le Besne. Textes, images et caricatures étaient présentés sur 26 panneaux. ■



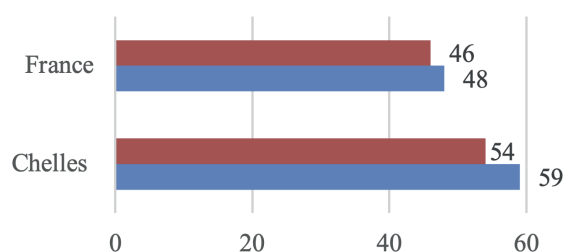
L'affiche de l'évènement

Les élections législatives de juin

Les deux tours des élections législatives de 2022 ont démontré, une fois de plus, que les Chellois étaient civiques. Alors que le taux de participation, à l'échelle nationale, est, aux deux tours, inférieur à 50 %, il est significativement supérieur à Chelles. Tout comme pour les élections présidentielles d'avril 2022, les Chellois se distinguent par un taux de participation d'environ 10 points supérieur à la moyenne française.

Résultats du premier tour	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Pierre VATIN	LR	95	23,63	40,08
M. Etienne DIOT	ENS	43	10,70	18,14
Mme Myriam LAMZOUZI	RN	41	10,20	17,30
M. Luc BLANCHARD	NUP	34	8,46	14,35
Mme Régine HARRAY COHEN	ECO	10	2,49	4,22
Mme Clary LANGLOIS-MEURINNE	REC	9	2,24	3,80
M. Augusto FERNANDES	DSV	4	1,00	1,69
Mme Hélène BECHERINI	DXG	1	0,25	0,42

La participation aux législatives 2022 (en %)



Au deuxième tour, Pierre Vatin (LR) a recueilli 69 % des suffrages, et Myriam Lamzoudi (RN), 31 %.



Ça vote...



...et ça dépouille

Une mobilisation du conseil municipal et des bénévoles

La tenue d'un scrutin, au-delà des enjeux politiques, est l'occasion d'une journée de discussions et de rencontres, avec une organisation très rigoureuse. Pour la bonne tenue du vote se succèdent ainsi, dans la bonne humeur et dans le respect du Code électoral, des Chellois qui se mettent ainsi une partie de la journée au service des autres. ■

Goal ! De nouveaux poteaux de football



Allez, on inaugure !



Mieux qu'un stade au Qatar !



Très attendus, en particulier par les jeunes, des poteaux de foot ont été implantés début juillet sur la place du village. À quelques mètres des espaces de pétanque, ils viennent compléter les équipements sportifs chellois. Offerts par la société ADF, basée à Attichy, et Eric Waterlot, ils permettent toujours de belles parties endiablées.

À noter : un nouveau panneau de basket mis en place début septembre. ■

Une fête nationale vraiment sous le signe de la fête

C'est le 16 juillet que Chelles a fêté le 14 juillet. Dans une ambiance familiale et décontractée, les Chellois et leurs amis ont pu passer une excellente journée, comme le village les aime, avec jeux et compétitions amicales. En complément des jeux picards, la commission « jeunesse et intergénération » et ses bénévoles ont animé des activités ludiques bien sympathiques comme le chamboulou, le tir à la corde, le mikado géant, la pêche et les quilles. De bons souvenirs. Et bravo encore aux mamans pour le tir à la corde ! Terminée par une soirée dansante, avec une piste très garnie, cette fête présentait les accents de la convivialité retrouvée. ■

▼ Aux manettes !

Les vertus du collectif ►



▲ À votre santé !

Pêche à Chelles ►



La pétanque à Chelles : un rendez-vous institué

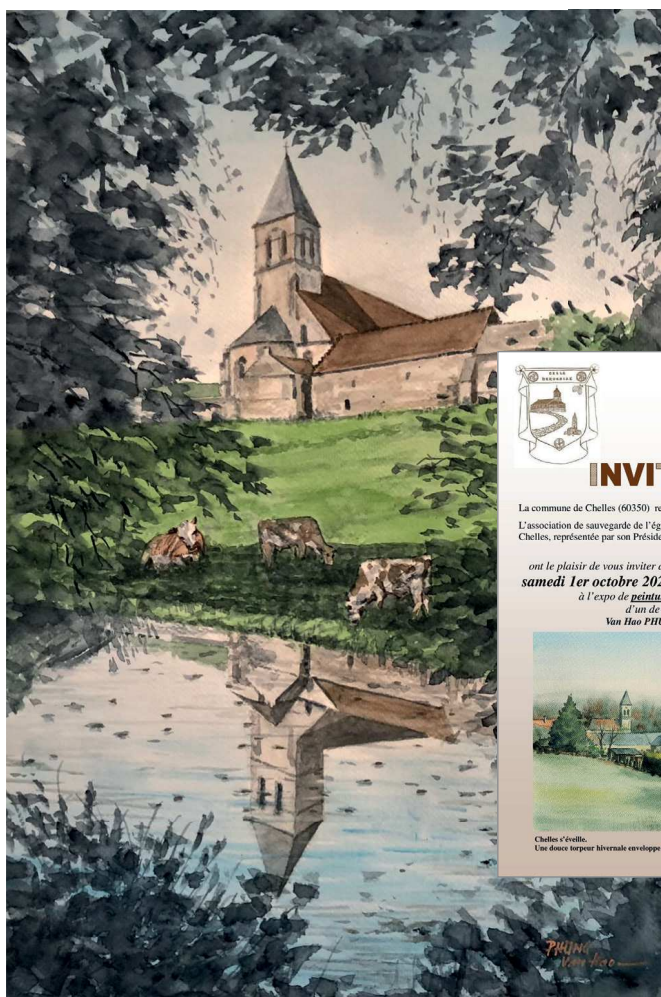
Toujours dans la rubrique sportive, la pétanque s'institutionnalise. Le trophée du patrimoine 2021 a été remis en jeu. Le 17 septembre, 14 équipes se sont affrontées en 42 parties réparties sur 7 terrains. Encore un beau rendez-vous chaleureux et convivial ! Tout le monde, naturellement, a gagné, mais des félicitations particulières à l'équipe intergénérationnelle vainqueur du trophée 2022 ! ■



Concentration et discussions



Une coupe et des sourires



Une exposition de peinture sur Chelles et ses environs



Les 1er et 2 octobre, la salle du Vandy a accueilli une exposition très appréciée. L'aquarelliste reconnu Van Hao Phung a exposé ses aquarelles sur Chelles, ses terres et ses villages voisins. Faisant vibrer les couleurs, l'artiste a pu expliquer ses choix et ses méthodes, auprès d'un public chellois conquis. ■

▲ L'invitation à l'exposition

◀ Chelles en aquarelle

Une visite d'entreprise

Le samedi 8 octobre, 11 habitants du village ont pu découvrir et comprendre le fonctionnement et les enjeux d'une entreprise industrielle de la chimie située à Trosly Breuil, la société Weychem. Un bel accueil nous a été réservé. Et peut-être de nouvelles vocations pour les jeunes présents ! ■



▲ Exercice

◀ Des Chellois à casques jaunes

Un 11 novembre sous le signe de la mémoire

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a été l'occasion, au monument aux morts d'un moment de partage et de mémoire. Partage entre les Chellois, partage entre les générations. Mémoire des combats et du courage. Avec une mention pour l'actualité, et pour les opérations extérieures dans lesquelles des soldats français sont aujourd'hui engagés. Ce 11 novembre a également vu exposer, pour la première fois, un nouveau moulage de graffitis réalisés par des soldats de la Grande Guerre. Une manière concrète de voir et toucher le passé. ■



▲ Nouveau moulage d'un graffiti de soldats

◀ Un 11 novembre sous le signe de la tradition

Première rencontre chelloise des jeux de société

La commission « jeunes et intergénération » a organisé le samedi 12 novembre, avec des Chellois passionnés et des Chellois amateurs, un premier après-midi de jeux de société. Salle du Vandy, petits et grands ont pu découvrir ou approfondir. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les niveaux. Prochaine session : le 4 février 2023. ■



Tout le monde à la table de jeux



Quelques-uns des jeux mobilisés

In memoriam

Yves Médard

Ancien combattant, gendarme, adjoint au maire à Chelles, Yves Médard nous a quittés en novembre 2022. Il aura été toute sa vie un homme au service aussi bien de la nation que de la population, toujours avec le sourire, un certain humour, une grande disponibilité. Jean Claude Naudin, ancien maire, lui rend hommage.



« J'ai découvert Yves en 1992 à une époque où Chelles était agité par un projet de parc animalier. Après les élections de 1995, Yves devint mon premier adjoint. Il allait le rester de 1995 à 2008. Pendant 13 ans, avec son expérience et sa sagesse d'ancien gendarme, il s'attacha à servir et aider les Chellois. Très souvent, avec son épouse Odile, il les accueillait avec simplicité et gentillesse à son domicile. Il y avait toujours un gâteau à partager. Il contribua amplement à refaire de Chelles un village uni et dynamique. Il assura une permanence efficace sur la commune quand mes activités

professionnelles m'éloignaient à l'étranger.

Pur Chellois, il aimait sa commune et son environnement. Avec sa voiture, il a souvent promené son petit-fils Thomas pour lui faire découvrir la beauté du Fond Monceau ou les vastes étendues des plateaux avec au loin les tours du château de Pierrefonds ou la forêt de Retz. Yves était un homme simple, droit et loyal et la commune de Chelles peut lui être reconnaissante pour son dévouement et son engagement. Que ses cendres reposent en paix auprès d'Odile dans notre petit cimetière communal. »



Un site original, sympathique et dynamique

Une sortie pour les Chellois : le musée de Pierrefonds

Fondé par un ancien guide du château, ce musée vaut très largement d'y consacrer plusieurs passages !

Pour commencer, c'est découvrir ou redécouvrir toute la riche histoire de Pierrefonds et de son environnement (dont Chelles). Pour approfondir, c'est discuter avec un véritable spécialiste de tous les événements, grands et petits (qui sait que le film « Papy fait de la résistance » a été tourné en partie au château ?), très anciens ou plus récents, qui ponctuent la trajectoire historique de ce monument iconique. Concrètement, des salles très complètes vous enchanteront. Dans ce musée privé créé par un Pétrifontain passionné, vous découvrirez plus de 400 œuvres à travers une vingtaine d'expositions retraçant l'histoire « des » châteaux de Pierrefonds, de la station thermale, de la gare, de la faïencerie, des visiteurs illustres, des films et séries tournées... ■

Entrée adulte : 6 €

Entrée enfant (10 à 18 ans) : 3 €

Entrée enfant -10 ans : gratuit

6, rue Napoléon - www.lessecretsdepierrefonds.fr



Tout Pierrefonds et ses environs !